

Observatoire régional
de l'information économique
des CCI des Pays de la Loire

LES ENTREPRISES DU COMMERCE INTER-ENTREPRISES EN PAYS DE LA LOIRE

RÉALITÉ, BESOINS & PERSPECTIVES



ÉDITION 2006

Les CCI, première source d'information sur les entreprises

OBSERVER POUR COMPRENDRE... ... COMPRENDRE POUR AGIR

Cette phrase résume l'ambition et l'objectif des CCI des Pays de la Loire au travers du vaste travail d'enquête et d'analyse commencé il y a quelques mois et qui se poursuivra au cours des années à venir afin de suivre et d'accompagner les évolutions des entreprises.

J'ai le plaisir de vous présenter la synthèse du secteur «commerce inter-entreprises» en vous proposant un panorama à la fois quantitatif et qualitatif des entreprises ligériennes, leurs comportements, leurs attentes et préoccupations.

Pour la première fois, en effet, une enquête s'intéresse à un secteur trop peu connu, qui cependant représente une part importante dans l'économie ligérienne.

Je souhaite que cet outil vive avec vous mais aussi avec nos partenaires que sont les acteurs du développement économique afin d'adapter nos actions aux besoins des entreprises, d'anticiper et de suivre les évolutions et résultats de nos politiques d'appui.

Cordialement



Denis BATARD

Président de la CCI
des Pays de la Loire

SITUATION DU COMMERCE INTER-ENTREPRISES

Un poids important du secteur dans l'économie régionale

	Grossistes	%	Intermédiaires du commerce	%	Total
Nbre d'établissements	6 146	90%	666	10%	6 812
Nbre d'emplois salariés	49 058	91%	5 009	9%	54 067

Le grossiste se distingue de l'intermédiaire par le fait qu'il achète les marchandises qu'il commercialise

Le commerce inter-entreprises regroupe plus de 6 800 établissements correspondant à 54 000 emplois salariés sur l'ensemble des Pays de la Loire. Sa contribution en terme de valeur ajoutée est estimée à 3,1 milliards d'euros, soit 6% de la valeur ajoutée produite par le secteur marchand en Pays de la Loire. En terme d'effectifs salariés sur la région, le commerce inter-entreprises est un secteur économique majeur. Il est positionné juste derrière le commerce de détail (81 000 salariés), la construction (69 600 salariés), l'industrie agricole et alimentaire (60 300 salariés), et enfin devant le secteur des transports (52 800 emplois salariés).

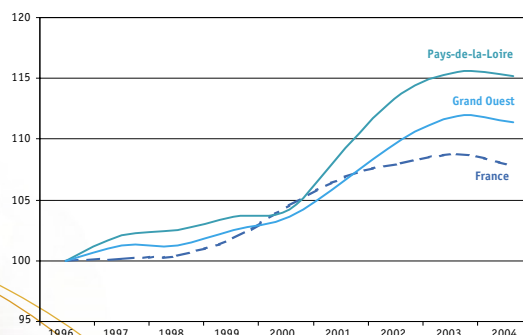
Les Pays de la Loire au 5e rang national

> Répartition des effectifs du commerce inter-entreprises	Nb d'étab	Nb d'emplois
Equipements industriels	2 078	15 500
Produits intermédiaires non agricoles	1 273	12 300
Produits alimentaires	888	8 548
Biens de consommation non alimentaires	1 133	7 292
Produits agricoles bruts	697	5 320
Intermédiaires du commerce de gros	666	5 009
Autres commerces de gros	77	98

Malgré une position de 3e région industrielle, les Pays de la Loire ne se situent qu'au 5e rang national en matière de commerce inter-entreprises. L'emploi salarié du secteur repose pour moitié sur les activités d'équipements industriels et de produits intermédiaires non agricoles. Cependant, ce ne sont pas ces activités qui caractérisent la région par rapport au plan national.

Les Pays de la Loire se distinguent par une forte proportion d'emplois dans le secteur du commerce de gros de produits agricoles bruts (céréales et aliments pour bétail), et les intermédiaires (centrales d'achats). Cette spécificité se fonde notamment sur la forte présence historique d'activités coopératives et l'implantation de la grande distribution.

Une croissance de plus de 6500 emplois sur la dernière décennie



Depuis 1996, les effectifs du secteur sont en progression sur l'ensemble du territoire. Les effectifs ligériens ont connu une croissance de 15%, soit presque deux fois plus que le niveau national. Cette évolution est particulièrement nette depuis les années 2000 notamment pour les centrales d'achats (plus 2 000 emplois). Cette dynamique s'accompagne également d'un développement en matière de création d'entreprises (supérieur de 1 point par rapport au niveau national).

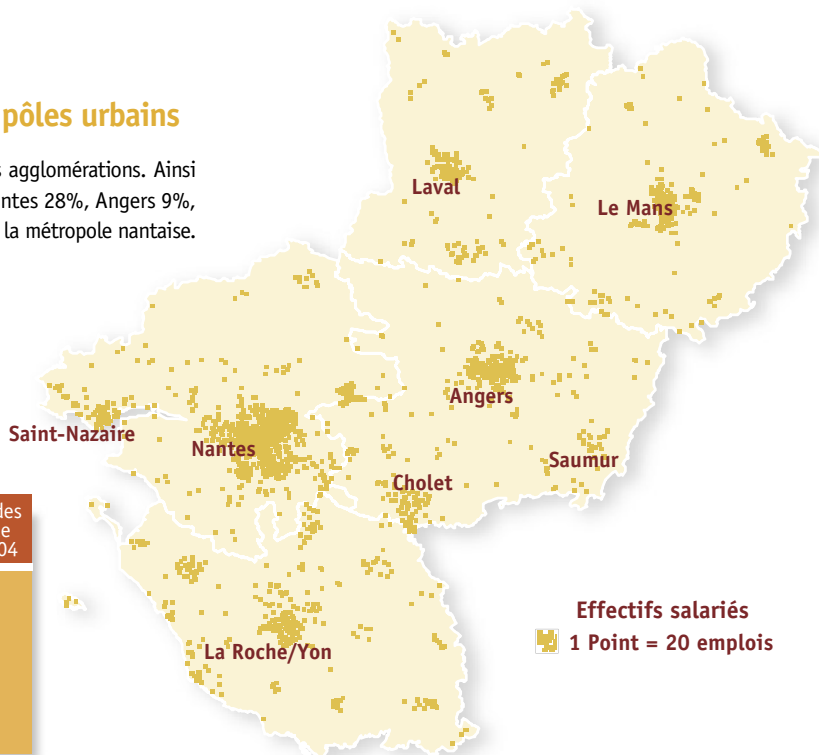
Des activités concentrées à proximité des pôles urbains

Les effectifs salariés du secteur sont regroupés autour des grandes agglomérations. Ainsi les trois premières d'entre elles représentent 44% des emplois (Nantes 28%, Angers 9%, Le Mans 7%). Cette concentration est particulièrement marquée sur la métropole nantaise.

En terme de croissance d'emplois, les dynamiques sont assez variables selon les territoires. La Vendée se démarque très fortement avec une progression de 27% sur la période.

Deux autres départements (la Sarthe et la Loire-Atlantique) enregistrent une croissance supérieure à 10%.

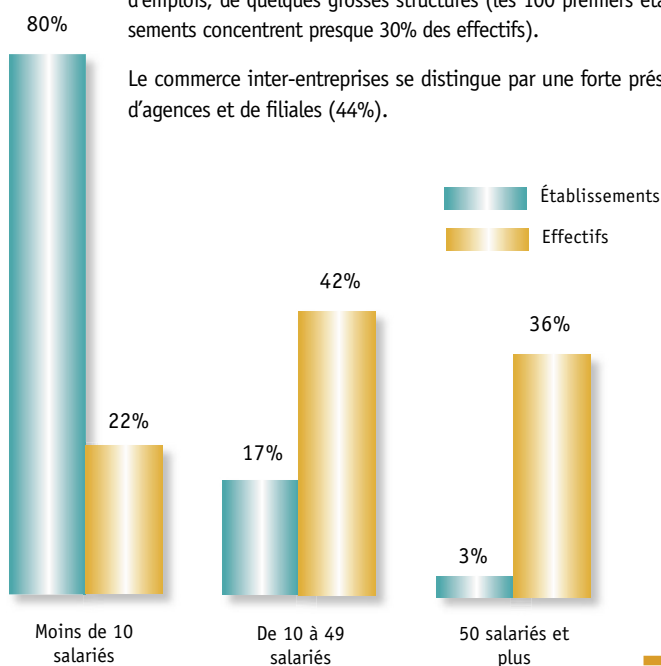
	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Évolution des emplois de 1988 à 2004
Loire-Atlantique	2 935	23 681	+13%
Maine-et-Loire	1 473	10 514	+4%
Mayenne	561	4 355	+6%
Sarthe	778	7 331	+15%
Vendée	1 065	8 186	+27%



Une structuration du secteur fortement contrastée

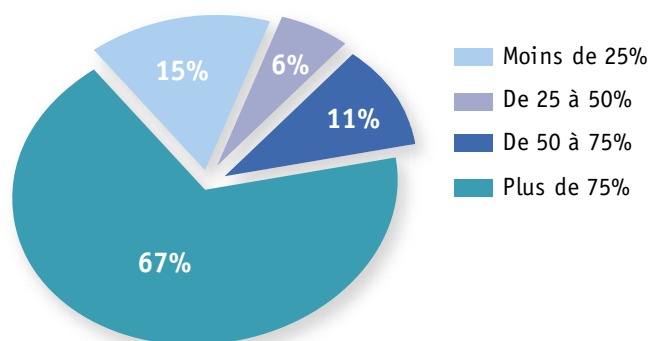
Le secteur enregistre une prépondérance d'établissements de petite taille. Il se caractérise également par le fort impact, en terme d'emplois, de quelques grosses structures (les 100 premiers établissements concentrent presque 30% des effectifs).

Le commerce inter-entreprises se distingue par une forte présence d'agences et de filiales (44%).



2 établissements sur 3 réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires sur la région

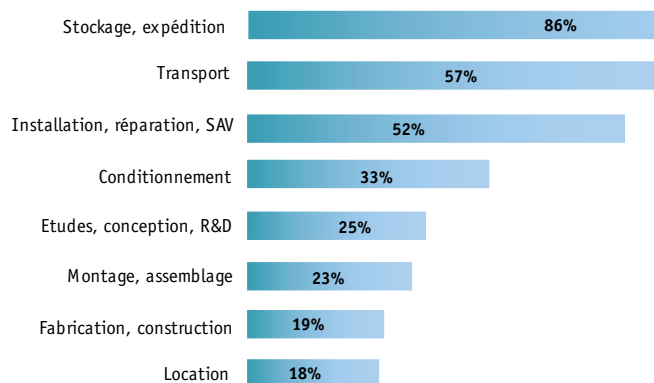
Deux tiers des établissements du commerce inter-entreprises s'appuient en effet à plus de 75% de leur chiffre d'affaires sur l'économie ligérienne. Ces établissements bénéficient de la dynamique économique régionale. Néanmoins ils complètent leur volume d'activité par un rayonnement au-delà des frontières régionales. Le tiers restant a, quant à lui, une plus forte implication sur le territoire national et international.



Une activité qui va au-delà d'une unique fonction de négoce

L'activité des établissements s'est élargie à de nombreux métiers qui apportent une valeur ajoutée supplémentaire. La vente de produits est fréquemment accompagnée de prestations de services (installation, réparation, service après vente, location, ...).

25% des entreprises ont même intégré une fonction de conception et 19% disposent d'une activité de fabrication.

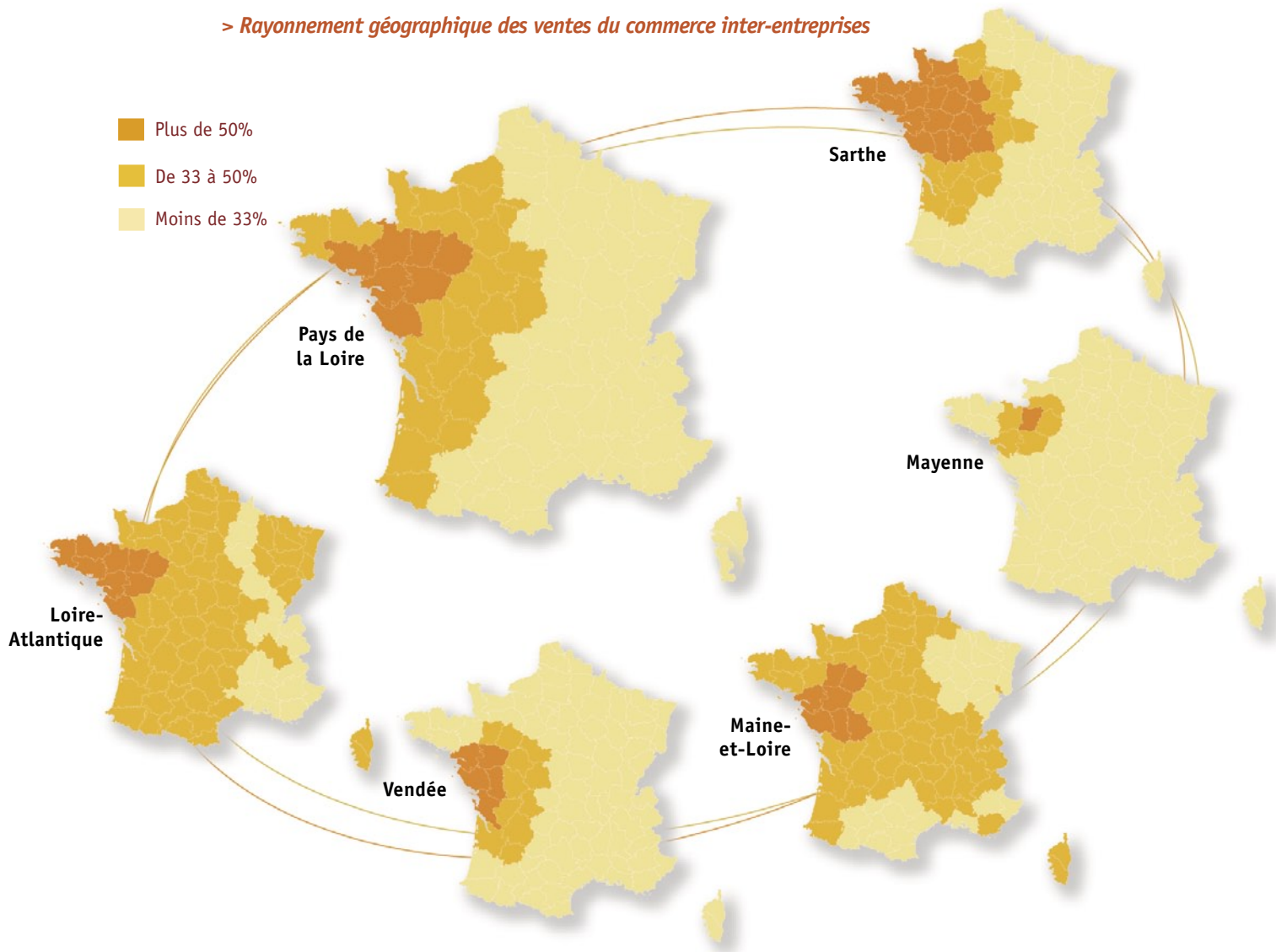


Des présences commerciales très variées selon la localisation de l'établissement

La présence commerciale des établissements ligériens s'inscrit naturellement dans une logique ouest-atlantique. En effet, plus d'un tiers d'entre eux est présent sur cette zone ; plus de la moitié limite cette présence à 7 départements (ligériens et bretons).

Le département d'implantation des établissements induit des rayonnements spécifiques : très large pour la Loire-Atlantique et le Maine-et-Loire, orienté Grand Ouest pour la Sarthe, plus au Sud pour la Vendée et de proximité pour la Mayenne.

> Rayonnement géographique des ventes du commerce inter-entreprises

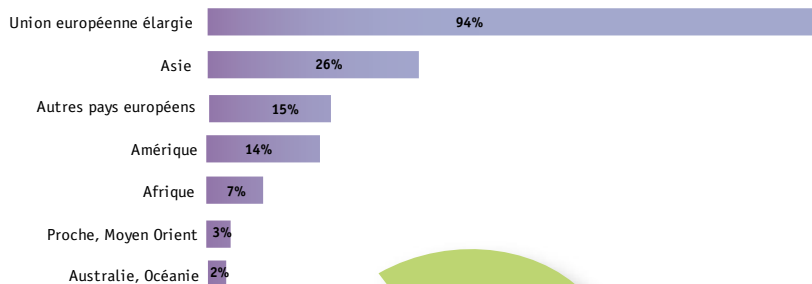


Un acteur majeur de l'internationalisation des échanges

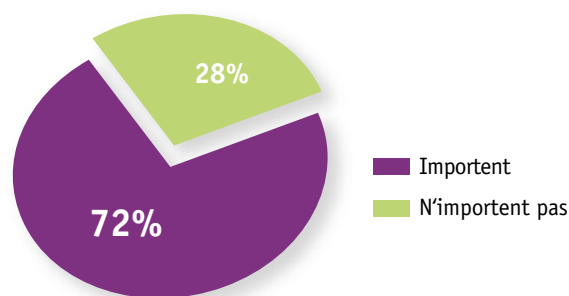
72% des établissements du commerce inter-entreprises importent. Les origines géographiques des achats sont centrées sur l'Union Européenne élargie (94%) pour ensuite s'orienter vers l'Asie (26%).

Avec 635 établissements tournés vers l'export, le commerce inter-entreprises regroupe 24% des exportateurs de la région et génère 18% du CA export ligérien. Ces établissements ont un impact déterminant dans les exportations de la région.

> Origine géographique des achats



> Répartition des établissements importateurs

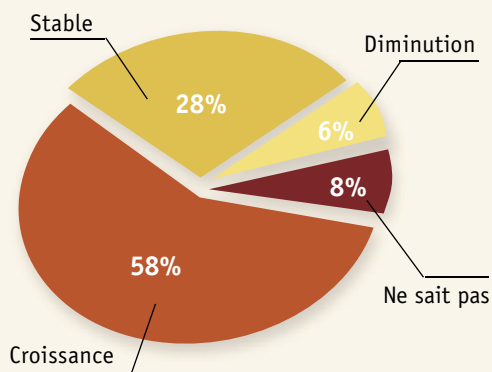


Des perspectives optimistes pour le secteur

Des perspectives de croissance d'activité sont prévues par 58% des entreprises. 28% envisagent une stabilité et 6% une diminution.

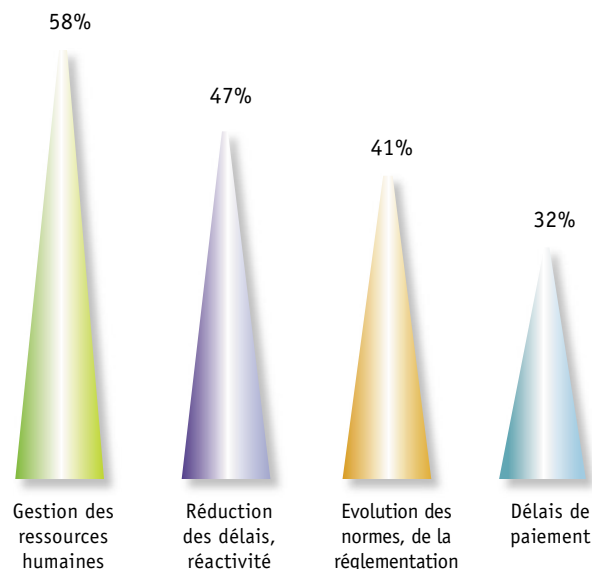
En comparaison avec l'industrie ligérienne, les perspectives envisagées par les dirigeants du commerce inter-entreprises sont largement plus optimistes (plus 15 points).

Parallèlement, 38% des établissements envisagent d'investir dans les trois prochaines années.



Les ressources humaines au coeur des préoccupations

58% des établissements ont pour préoccupation majeure les ressources humaines. Ainsi, 53% d'entre eux rencontrent des difficultés pour recruter, et 25% envisagent des évolutions de leurs métiers clefs (notamment dans les secteurs des équipements informatiques, électroniques et industriels).

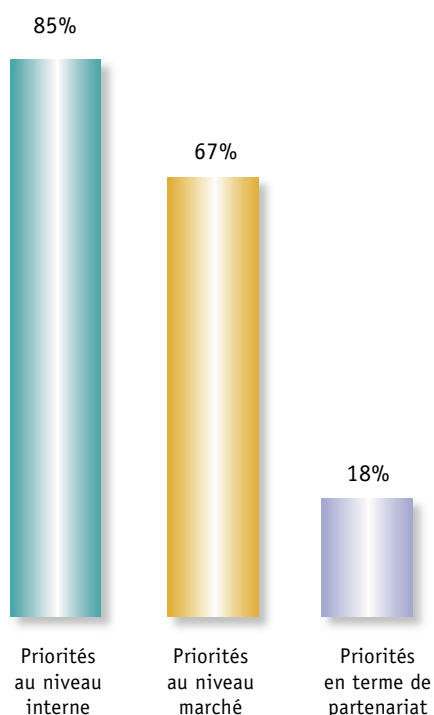


Des priorités d'actions guidées par l'amélioration de la compétitivité

Les priorités exprimées par les dirigeants du secteur concernent en premier lieu le volet organisation interne (pour 85% d'entre eux). Elles constituent un levier face aux principales contraintes du marché : l'augmentation de l'intensité concurrentielle et la pression sur les prix, sont citées par plus de 70% des dirigeants.

Le renforcement des compétences est la priorité prépondérante pour les établissements du secteur.

La logistique et la gestion des stocks apparaissent également comme des leviers d'action majeurs pour le développement et la compétitivité des entreprises.



> Priorités au niveau interne

Renforcer les compétences	66%
Optimiser la logistique, la gestion des stocks	54%
Se développer par croissance externe	12%
Intégrer, développer le volet production propre	8%
Externaliser certaines fonctions	5%

> Priorités au niveau marché

Développer de nouveaux secteurs de clientèle	42%
Faire évoluer l'organisation commerciale	35%
Offrir de nouveaux services	26%
Elargir la gamme produits	21%
Augmenter le rayonnement géographique des ventes	19%

> Domaine d'alliance ou de partenariat

Commercial	72%
Technique	36%
Financier	35%

LES ENJEUX vus par les CCI

Identifier, faire connaître le secteur et valoriser ses retombées économiques sur les entreprises et les territoires ligériens.

Favoriser la compétitivité globale des entreprises du secteur et consolider leur rayonnement commercial par des politiques adaptées :

- développement des infrastructures de communication,
- disponibilité foncière,
- services d'appuis,
- ...

Accompagner la préoccupation des entreprises en matière de ressources humaines : renforcer la connaissance des métiers, favoriser la formation.

Soutenir la dynamique internationale du commerce inter-entreprises, vecteur de compétitivité du territoire.

Promouvoir les partenariats, la complémentarité des savoir-faire des opérateurs locaux, renforcer les échanges d'expérience et accroître la valeur ajoutée produite.

MÉTHODOLOGIE OBSERVATOIRE DU COMMERCE INTER-ENTREPRISES

Observer pour comprendre... comprendre pour agir

Les CCI des Pays de la Loire ont souhaité disposer d'un Système d'Information Régional sur les Entreprises (SIRE) qui vise à renforcer la connaissance des secteurs et thématiques majeurs pour le développement de l'économie et des territoires.

L'observatoire du commerce inter-entreprises s'appuie sur des données issues du Registre du Commerce et des Sociétés ainsi que sur une base de 1 103 répondants à une enquête spécifique (Etablissements de 10 salariés et plus).

Les résultats présentés dans le support de synthèse concernent les établissements ligériens appartenant aux codes d'activité suivants :

- Intermédiaires du commerce de gros (NAF : 51.1),
- Commerce de gros d'équipement industriel (NAF : 51.6),
- Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles (NAF : 51.5),
- Commerce de gros de produits alimentaires (NAF : 51.3),
- Commerce de gros de produits agricoles bruts (NAF : 51.2),
- Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires (NAF : 51.4),
- Autres commerces de gros (NAF : 51.7).

Les établissements du secteur ont été interrogés sur la base d'un questionnaire portant sur :

- la structuration de l'établissement,
- son activité,
- son organisation,
- son positionnement marché,
- ses prévisions et perspectives.

La collecte a été réalisée courant 2005, par voie postale puis téléphonique.

Les CCI, première source d'information sur les entreprises.

Vous pouvez avoir accès aux études régulières menées par nos services dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'international, des ressources humaines, des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et du Tourisme. Toutes ces informations sont accessibles gratuitement en ligne sur le site de votre CCI ou sur le site portail des CCI des Pays de la Loire.

www.paysdelaloire.cci.fr

CCI de Nantes

16, quai Ernest Renaud
BP 90517
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. 02 40 44 60 60
Fax 02 40 44 60 90
www.nantes.cci.fr

CCI de Saint-Nazaire

35, rue du général de Gaulle
BP 405
44602 SAINT NAZAIRE CEDEX
Tél. 02 40 17 21 00
Fax 02 40 66 68 35
www.saint-nazaire.cci.fr

CCI d'Angers

8, boulevard du Roi René
BP 60626
49006 ANGERS CEDEX 01
Tél. 02 41 20 54 20
Fax 02 41 20 54 14
www.angers.cci.fr

CCI du Choletais

34, rue Nationale
BP 22116
49321 CHOLET CEDEX
Tél. 02 41 49 10 00
Fax 02 41 49 10 10
www.cholet.cci.fr



www.paysdelaloire.cci.fr

CCI de Saumur

11, rue Maréchal Leclerc
49412 SAUMUR CEDEX
Tél. 02 41 83 53 50
Fax 02 41 67 27 99
www.saumur.cci.fr

CCI de la Mayenne

12, rue de Verdun
BP 239
53002 LAVAL CEDEX
Tél. 02 43 49 50 00
Fax 02 43 49 33 16
www.mayenne.cci.fr

CCI du Mans et de la Sarthe

1, boulevard René Levasseur
BP 22385
72002 LE MANS CEDEX 1
Tél. 02 43 21 00 00
Fax 02 43 21 00 50
www.lemans.cci.fr

CCI de la Vendée

16, rue Olivier de Clisson
BP 49
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51 45 32 32
Fax 02 51 62 72 17
www.vendee.cci.fr